

Réunion publique du Conseil d'administration
tenue à Ottawa et sur Zoom
le 27 mai 2022 à 8 h 30 (HE)
Procès-verbal

MEMBRES DU CONSEIL :

Tom Conway, président
Ruth McHugh
Jeff Astle
Karima Bawa
Leonora Hoicka
Andrew Currier
Brigitte Chan
Darrel Pink, premier dirigeant et registraire

MEMBRES DU PERSONNEL :

Andrés Diaz, directeur des opérations
Dana Dragomir, conseillère en communications/secrétaire rapporteuse
Vicci Sakkas, coordinatrice administrative
Jennifer Slabodkin, directrice de l'inscription et de l'éducation, registraire adjointe
Sean Walker CPA, directeur financier
Victoria Rees, Cheffe de la responsabilité professionnelle

1. Ouverture de la séance, conflits d'intérêts et résolutions en bloc

Le président déclare la réunion ouverte à 8 h 30 et commence par remercier Douglas Thompson pour sa contribution au CABAMC. Il souhaite la bienvenue à Leonora Hoicka, Brigitte Chan et Andrew Currier au sein du Conseil et souligne que Ruth McHugh, Karima Bawa et lui-même ont été reconduits dans leurs fonctions pour divers mandats.

Le président fait remarquer que même si le Conseil a atteint le quorum, il n'est pas entièrement constitué en raison de l'absence de deux administrateur(-trice)s qui seront nommé(e)s par le ministre.

Ruth et Karima font remarquer qu'elles connaissent l'une des personnes qui sera nommée au Comité de gouvernance, mais qu'elles ne considèrent pas qu'il s'agit d'un conflit d'intérêts.

Les résolutions en bloc sont approuvées.

3. Nomination du président et de la vice-présidente

En l'absence d'un comité de gouvernance et des candidatures et de politiques officielles pour la sélection du président et de la relève du Conseil, les administrateur(-trice)s en poste présentent des propositions au Conseil à des fins d'examen.

Sur proposition de L. Hoicka, appuyée par B. Chan, le Conseil nomme Tom Conway au poste de président pour un mandat d'un an et Ruth McHugh au poste de vice-présidente pour un mandat d'un an. Par la suite, Ruth assumera la présidence.

Proposition approuvée avec les abstentions de R. McHugh et T. Conway.

4. Mandat du Comité de gouvernance et du Comité des candidatures et du développement du Conseil; nomination des membres des comités de réglementation et de gouvernance

Le Conseil examine la liste des candidatures proposées pour les comités. Il discute également de la séparation du Comité de gouvernance et des candidatures en deux comités distincts : 1) le Comité de gouvernance et 2) le Comité des candidatures et du développement du Conseil. Il est à noter que les règlements administratifs devront être modifiés.

Sur proposition de R. McHugh, appuyée par J. Astle, le Conseil approuve le mandat du Comité de gouvernance et du Comité des candidatures et du développement du Conseil et nomme les membres des comités de réglementation et de gouvernance comme indiqué sur la liste des comités du CABAMC incluse dans les documents du Conseil et jointe en annexe A au présent procès-verbal.

Proposition approuvée

5. Politiques de gouvernance du Conseil

Des corrections et des révisions mineures ont été apportées à la politique du Conseil examinée précédemment.

Sur proposition de R. McHugh, appuyée par L. Hoicka, le Conseil approuve la politique du Conseil n° 8 – Gouvernance du Conseil.

6. Confirmation des règlements administratifs du Collège et du Conseil

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

7. Modifications de la Loi sur le Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce

Darrel Pink, premier dirigeant, donne un aperçu des modifications apportées à la Loi. Le Conseil s'enquiert des questions en suspens que nous aimerions voir incluses dans la loi. Le premier dirigeant mentionne le manque de précisions concernant le pouvoir d'inscription, le pouvoir du CABAMC de réglementer tous les types de travaux effectués par les titulaires de permis (c'est-à-dire les travaux non liés à l'OPIC), la pratique non autorisée et les pouvoirs du Comité d'enquête.

8. Rapport préliminaire du Commissaire aux langues officielles

Le Conseil fait remarquer que le rapport est dans l'ensemble favorable et demande l'élaboration d'une politique sur les langues officielles et d'un calendrier de formation pour les employés (comme recommandé par le Commissaire), qui devront être présentés au

Conseil dans les délais appropriés fixés par le Commissaire. L'ajout aux réunions du Conseil d'une note de service sur la conformité à la Loi sur les langues officielles est demandé.

9. Points prioritaires pour le Conseil et le CABAMC

Le Conseil discute des points prioritaires énumérés à l'ordre du jour. Andrew suggère de regarder du côté des États-Unis, car de nombreux problèmes y ont déjà été résolus.

10. Levée de la séance

Sur proposition de R. McHugh, appuyée par L. Hoicka, la séance est levée à 10 h 33.



Tom Conway

Président du conseil d'administration

Procès-verbal approuvé le 18 août, 2022